



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an **deux mil vingt-quatre**

Le Vingt-Neuf Janvier à 19 heures 00

Le Conseil Municipal
légalement convoqué, s'est réuni, à la Mairie en séance publique
sous la présidence de

Monsieur de CHABANNES Jacques, Maire

Étaient présents :

**M. de CHABANNES. M. BOUCHET. Mme QUATRESSOUS.
M. BRUNIAU. Mme CHERVIN. Mme SAVEY. M. ROUSSILHE.
M. GANTHER. Mme COLLANGE. Mme JEUNE. M. TALABARD. Mme
MINARD de CHABANNES. Mme PÉRICHON. M. HUSSON. M.
BOUTONNAT.**

Formant la majorité des membres en exercice.

Excusés :

- **M. FERBOS, pouvoir à Mme QUATRESSOUS,**
- **Mme AUBIN, pouvoir à Mme MINARD de CHABANNES,**
- **M. BODIN, pouvoir à M. de CHABANNES,**
- **Mme MOUILLÈRE, pouvoir à Mme CHERVIN.**

Absents :

- **Mme VAZ.**
- **M. MARTIN.**

Monsieur BOUTONNAT Jérôme a été élu Secrétaire.

Monsieur le Maire expose que des travaux vont être réalisés dans
l'actuelle Salle des mariages, en effet cette salle doit bénéficier de
travaux d'amélioration de l'acoustique afin d'optimiser les modalités
d'utilisation de cet espace.

Le Conseil Départemental de l'Allier finance les communes dans
le cadre de son dispositif aide au bâti à hauteur de 30%.

Le montant des travaux est estimé à 25 000 € HT.

Aussi le plan de financement est le suivant :

CD 03 : 7 500 €
Autofinancement : 17 500 €

Après avoir entendu ces explications, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- d'autoriser Monsieur le Maire à déposer la demande de subvention
auprès du Conseil Départemental.

Fait et délibéré en Mairie de LAPALISSE, les jour, mois et an
que dessus.

DATE DE
CONVOCAION
25 JANVIER 2024

DATE D'AFFICHAGE
25 JANVIER 2024

NOMBRE DE
CONSEILLERS
EN EXERCICE : **21**
PRESENTS : **15**
VOTANTS : **19**

**OBJET :
DEMANDE DE
SUBVENTION
CONSEIL
DÉPARTEMENTAL
AIDE AU BÂTI.**

Certifié exécutoire
Transmis en Sous-Préfecture
de VICHY, le **5 FEV. 2024**

Publié ou Notifié
le : **30 JAN. 2024**
Accusé de réception de la télétransmission
le :



Pour copie conforme,
Jacques de CHABANNES,
Maire de LAPALISSE

